

CLARIFICATIONS

Intitulé du marché : Fournitures et livraison d'équipements pour l'aménagement des champs pénitentiaires au profit des maisons d'arrêt de correction MAC Koupèla et Kaya

Référence du marché : BFA23004-10544

Veillez noter que le pouvoir adjudicateur ne répondra plus à aucune autre question, comme prévu au point 3 « Informations ». Pour rappel, les offres doivent parvenir **avant la date limite et à l'adresse indiquées** aux point 9 « Introduction des offres » du cahier spécial des charges. **Les offres parvenues tardivement ne sont pas acceptées.**

N°	Question	Réponse
1.	Une garantie minimale est-elle exigée pour les équipements	Pour le tricycle : Garantie moteur de 12 mois, y compris la période de fourniture de la carte grise. Pour les autres équipements : garantie de 6 mois
2.	Les équipements doivent-ils être accompagnés de certificats d'origine ou de conformité ?	Ce n'est pas obligatoire mais recommandé
3.	Une formation des utilisateurs est-elle attendue pour certains équipements ?	Pas nécessaire. Les bénéficiaires prendront attache avec les services technique en charge de l'agriculture pour la formation et le suivi technique.
4.	Les équipements importés doivent-ils être livrés avec manuels en français ?	Il est souhaité des équipements de fabrication locale dont les pièces de rechange sont disponibles localement. De toute les façons, les manuels en français sont nécessaires.
5.	Les délais maximums de livraison après notification d'attribution peuvent-ils être précisés ?	Confère délais indiqués au point 1.7 du CSC qui est de 60 jours calendrier
6.	Les catalogues ou fiches techniques des équipements sont-ils obligatoires dans l'offre ?	Oui c'est obligatoire relativement aux caractéristiques spécifiques de chaque équipement.
7.	Peut-on avoir le seuil financier de cette activité ?	Non, il n'est pas communiqué